

## COMMUNIQUE

### La Confédération syndicale des forces productives publie son étude sur la dégradation du pouvoir d'achat et le coût réel de la vie en Algérie

La Confédération syndicale des forces productives (COSYFOP) annonce la publication de son étude économique et sociale consacrée au pouvoir d'achat, aux salaires et au coût réel de la vie en Algérie en 2026.

Cette étude repose sur une enquête de terrain sur les prix et une collecte de données réalisées le 14 septembre 2026 par les équipes et les membres de la Confédération dans plusieurs wilayas du pays. Les prix relevés sur les marchés ont ensuite été comparés aux références administratives disponibles, notamment aux relevés publiés par les directions du commerce.

Cette comparaison montre que, parmi 18 produits directement comparables en termes de produit et d'unité, 17 présentaient un prix supérieur à la moyenne des références administratives disponibles. Ce constat met en évidence un écart important entre les prix effectivement pratiqués sur les marchés et les références administratives publiées.

La Confédération a également examiné l'évolution du salaire national minimum garanti (SNMG) au regard de l'inflation depuis 2020. Les calculs montrent que le seul rattrapage de la perte de pouvoir d'achat depuis 2021 nécessiterait un salaire minimum d'environ 27 000 DA bruts, soit près de 28 000 DA comme référence technique arrondie. Ce montant correspond uniquement au rattrapage de la perte de valeur réelle du salaire.

Mais ce simple rattrapage reste insuffisant face au coût réel de la vie. Dans la situation la plus simple étudiée, un travailleur vivant seul et sans mensualité de logement a besoin d'un budget mensuel proche de 35 000 DA, tandis que son revenu de référence est estimé à environ 37 000 DA nets. Pour le ménage de référence, l'étude montre que les besoins sont nettement supérieurs aux niveaux de salaires actuels, avec des écarts qui varient selon la situation de logement.

En conséquence, la Confédération syndicale des forces productives maintient sa revendication d'un relèvement du SNMG à au moins 35 000 DA bruts, comme première étape à compter de 2027, ainsi que l'ouverture d'une véritable négociation salariale afin de rapprocher les revenus du travail du coût réel de la vie et des besoins des travailleurs et de leurs familles.

**35 000 DA ne constituent pas un aboutissement, mais un seuil minimal pour commencer à compenser la dégradation du pouvoir d'achat et engager un véritable processus d'amélioration des salaires.**

Alger, le 20 septembre 2026



Le Bureau National